LES ENJEUX

RÉGLEMENTATION

L'ANJ recentre sa direction de l'action répressive

Antoine DUGAST
Publié le 2 novembre 2026 . Lecture estimée : 3 min



La nouvelle organisation de l'ANJ s'applique depuis début novembre. La direction de l'action répressive y perd les manipulations sportives et se concentre sur les contrôles, les sanctions et l'offre illégale.

Pascal Chevremont a signé à la mi-octobre sa première décision sur l'organisation des services de l'ANJ. Mise en ligne fin octobre sans communiqué, elle s'applique depuis début novembre. C'est le troisième texte d'organisation de l'Autorité en moins de trois ans.

Les six directions restent en place. Le changement principal concerne la direction de l'action répressive, créée à l'été 2025 et confiée à Sophie Namer.

La direction de l'action répressive perd la protection des parieurs contre les manipulations sportives. Cette mission passe à la direction de l'offre de jeu, qui analyse déjà les jeux, leur potentiel addictif et la promotion des opérateurs. Elle la mènera avec la mission chargée des affaires européennes, rebaptisée « européennes et institutionnelles » au lieu d'« internationales ».

La surveillance des événements de jeux reste confiée à la direction des données, des marchés et de l'innovation (A lire aussi : les sports de niche).

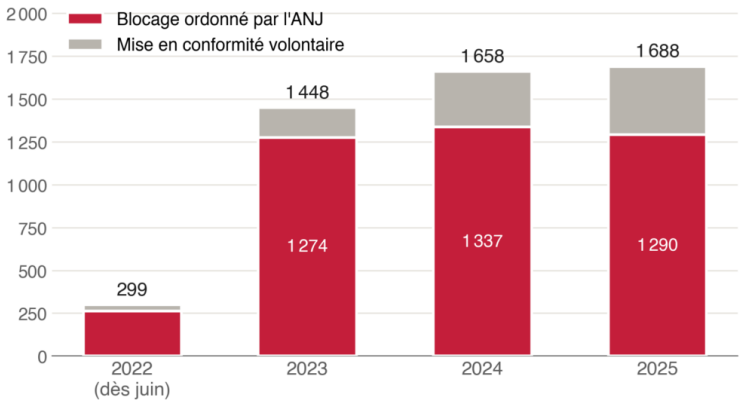
Contrôles, sanctions et offre illégale

La direction de l'action répressive garde les contrôles, les enquêtes administratives et les audits des opérateurs agréés. Elle conduit les procédures devant la commission des sanctions et mène la lutte contre l'offre illégale en ligne. Elle traite aussi les demandes des enquêteurs judiciaires, de l'administration fiscale et de Tracfin.

Le blocage, chantier du nouveau président

Pascal Chevremont veut accélérer les blocages. Dans un entretien aux Enjeux en octobre, il annonçait des gains de productivité « d'ici quelques mois ». Il défend aussi une procédure exigeante : « un nom de domaine qui répond ne suffit pas à justifier un blocage ». Les enquêteurs doivent montrer qu'un joueur peut ouvrir un compte et parier.

Depuis 2023, l'ANJ fait bloquer environ 1 300 adresses par an, selon ses rapports annuels. Près de six sur dix visent des sites miroirs, copies de sites déjà bloqués.



Adresses (URL) de jeux illégaux rendues inaccessibles en France par an, hors blocages judiciaires. 2022 : à partir de juin. Source : ANJ, rapports annuels.

En septembre, la rédaction des Enjeux a testé près de 2 800 domaines visés par un ordre de blocage. Plus de la moitié répondaient encore depuis une connexion française, sans VPN. Une quinzaine de moyens de paiement servent à la fois sur les sites agréés et sur les sites bloqués.